



Rapport d'activités 2012

Conseil suisse de présentation
des comptes publics

www.srs-cspcp.ch

Table des matières

| | |
|--|---|
| 1. Mission du SRS-CSPCP | 1 |
| 2. Développements du MCH2 | 1 |
| 2.1 Développements adoptés en 2012 | 1 |
| Recommandations figurant dans le manuel du MCH2 | 1 |
| 2.2 Développements attendus en 2013 | 1 |
| Compléments aux recommandations figurant dans le manuel du MCH2 | 1 |
| 2.3 Développements écartés en 2012 | 2 |
| 3. Etat de situation relatif à l'introduction du MCH2 dans les cantons et les communes | 2 |
| 4. Consultations IPSAS..... | 3 |
| 5. Développements dans d'autres secteurs..... | 3 |
| 6. Composition et activités du SRS-CSPCP | 3 |
| 6.1 Plénum | 4 |
| 1 ^{ère} séance du 16 février 2012..... | 4 |
| 2 ^{ème} séance du 24 mai 2012 | 5 |
| 3 ^{ème} séance du 30 août 2012 | 5 |
| 4 ^{ème} séance du 14 novembre 2012..... | 5 |
| 6.2 Groupes de travail..... | 5 |
| Groupe de travail « IPSAS »..... | 5 |
| Groupe de travail « Plan comptable » | 6 |
| Groupe de travail « Péréquation financière » | 6 |
| 6.3 Présidence et secrétariat | 6 |
| 6.4 Membres | 7 |
| 7. Activités prévues en 2013..... | 8 |

Annexes

- Liste des membres au 31 décembre 2012
- Recommandations proposées :
 - Instruments financiers (RE 21, mai 2012)
 - Indicateurs financiers (RE 18, août 2012)
 - Loi modèle sur les finances (RE 20, août 2012)
- Prise de position lors de consultations IPSAS :
 - ED 46 *Reporting on de Long-Term Sustainability of a Public Sector Entity's Finance*
 - CP *Reporting Service Performance Information*
 - CP *Conceptual Framework for General Purpose Financial Reporting by Public Sector Entities: Presentation in General Purpose Financial Reports*
 - ED 47 *Financial Statement Discussion and Analysis*
 - CP *Public Sector Combinations*
 - CP *Work Program 2013 – 2014*
- Liste des nouveaux comptes du plan comptable
- Tendances dans la mise en œuvre du MCH2 à la confédération, dans les cantons et les communes (aperçu des options retenues par la confédération, les cantons et les communes)

1. Mission du SRS-CSPCP

Le Conseil suisse de présentation des comptes publics (SRS-CSPCP) a pour objectif de promouvoir l'harmonisation, la comparabilité et la transparence dans la présentation des comptes des collectivités publiques. Il observe en particulier les tendances qui se dégagent dans la mise en œuvre des recommandations du modèle de comptes harmonisés MCH2 pour les cantons et les communes, ainsi que la présentation des comptes de la Confédération. Il élabore des compléments et des éclaircissements en réponse aux questions pratiques que pose la présentation des comptes publics.

Le SRS-CSPCP a été créé en 2008 par la volonté du Département fédéral des finances et de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances. Pour l'heure le SRS-CSPCP n'a pas de forme juridique particulière. Cette dernière pourra être définie ultérieurement.

2. Développements du MCH2

2.1 Développements adoptés en 2012

Recommandations figurant dans le manuel du MCH2

En 2012, le SRS-CSPCP a élaboré trois propositions à l'attention de la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF). Il s'agit d'une part d'une proposition de nouvelle recommandation relative aux instruments financiers (Recommandation 21). Il s'agit d'autre part d'une proposition de révision de la recommandation existante relative aux indicateurs financiers (Recommandation 18), proposition ayant une incidence sur la Loi modèle sur les finances (Recommandation 20).

Ces propositions ont été transmises à CDF pour décision. En effet, la CDF est l'organe compétent pour édicter les recommandations du MCH2. Par conséquent, il lui appartient de faire siennes les propositions du SRS-CSPCP. C'est ce que la CDF a fait en janvier 2013. Ces recommandations font ainsi dorénavant partie intégrante du MCH2. Elles sont présentées en annexe de ce rapport. Elles sont également disponibles sur le site du SRS-CSPCP (en allemand et en français). D'ailleurs parallèlement, la CDF a décidé que le Manuel MCH2, dans sa version actualisée, devait être dorénavant intégralement disponible et téléchargeable sur le site du SRS-CSPCP.

Plan comptable et classification fonctionnelle

En 2012 le groupe de travail s'occupant du plan comptable a traité et répondu à diverses questions. Ceci l'a conduit à procéder à quelques aménagements du plan comptable et de la classification fonctionnelle. Le Conseil a adopté ces aménagements fin 2012. La version à jour du plan comptable et de la classification fonctionnelle est disponible sur le site du SRS-CSPCP (en allemand, français et italien).

2.2 Développements attendus en 2013

Le SRS-CSPCP travaille actuellement sur divers développements du MCH2. Il s'agit des éléments suivants qui devraient être disponibles dans le courant 2013.

Compléments aux recommandations figurant dans le manuel du MCH2

Engagements envers des caisses de pensions (Complément à la Recommandation N° 09)

Suite à l'entrée en vigueur de la révision de la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP), le SRS-CSPCP a été interpellé afin d'apporter son conseil sur la manière de comptabiliser les engagements financiers résultant des exigences légales en matière de capitalisation des institutions de prévoyance. Le SRS-CSPCP a mis à

son programme l'élaboration d'un complément. Un groupe de travail est formé et prépare une proposition à l'intention du plénum du SRS-CSPCP. Dès que le plénum aura accepté ce complément, il sera publié sur le site du SRS-CSPCP.

Péréquation intercommunale (Elaboration d'une réponse à une FAQ)

Le SRS-CSPCP a été interpellé afin de faire des propositions sur la manière de présenter les droits et obligations des collectivités publiques en matière de péréquation intercommunale lorsqu'un décalage temporel intervient entre la période de calcul des flux péréquatifs et la période d'encaissement/décaissement de ces flux. Ces propositions intéressent particulièrement les communes. Il s'agit d'élaborer un projet de réponse à une FAQ. Un groupe de travail est formé et prépare une proposition à l'intention du plénum du SRS-CSPCP. Dès que le plénum l'aura acceptée, cette réponse sera publiée sur le site du SRS-CSPCP.

Partenariat public-privé - PPP (Elaboration d'une réponse à une FAQ)

Le SRS-CSPCP a été interpellé afin de faire des propositions sur la manière de présenter dans les comptes publics les partenariats public-privé auxquels participent les collectivités publiques. Il s'agit d'élaborer un projet de réponse à une FAQ. Un groupe d'experts externes prépare une proposition à l'intention du plénum du SRS-CSPCP. Dès que le plénum l'aura acceptée, cette réponse sera publiée sur le site du SRS-CSPCP.

2.3 Développements écartés en 2012

En 2012, le SRS-CSPCP a également discuté de l'opportunité d'apporter un développement au MCH2 dans le domaine suivant :

- **Degré minimal de couverture du capital propre.** Le SRS-CSPCP a été interpellé afin de se prononcer sur cette question. Cette question ne trouve en effet pas de réponse dans le Manuel du MCH2. Le SRS-CSPCP a toutefois renoncé à avancer un degré minimal. Il a en effet considéré que ce degré dépendait de la situation spécifique des collectivités concernées, par exemple du fait qu'elles ont ou non réévaluer leur patrimoine administratif au moment de l'introduction du MCH2, du fait qu'elles recourent ou non aux amortissements extraordinaires, de la manière dont est conçu leur règle budgétaire (i.e. leur frein à l'endettement), etc.

3. Etat de situation relatif à l'introduction du MCH2 dans les cantons et les communes

En 2012 la présidence et le secrétariat ont continué leurs visites dans les cantons. Ils se sont déplacés dans les cantons d'Appenzell AR et des Grisons pour discuter de l'introduction du MCH2 au niveau cantonal et communal. A cette occasion, ils se sont particulièrement intéressés aux options retenues, lorsque le manuel MCH2 laisse le choix entre plusieurs possibilités. Au total 22 cantons ont déjà été consultés.

De grandes différences apparaissent en matière de limite d'inscription à l'actif. Dans les cantons considérés, cette dernière varie entre CHF 5'000 et CHF 3'000'000. Il va sans dire qu'une telle variabilité peut introduire un biais dans les comparaisons entre collectivités. La plupart des cantons ont décidé de pratiquer l'amortissement linéaire sur la durée d'utilité. Toutefois, quelques-uns recourent à l'amortissement dégressif. Dans la moitié des cantons, la possibilité légale est donnée de pratiquer des amortissements supplémentaires. Neuf cantons, parmi ceux déjà considérés, vont procéder à une réévaluation du patrimoine administratif au moment du passage au MCH2. Un seul canton a décidé de renoncer à réévaluer son patrimoine financier.

Le détail des options retenues par ces cantons peut être consulté en annexe ou sur le site internet du SRS-CSPCP. Certains cantons n'apparaissent pas encore dans les relevés. Il s'agit

de cantons qui ne se sont pas encore déterminés sur les options qu'ils entendent suivre. Dès que tous les cantons auront pris leur décision, le SRS-CSPCP présentera un rapport détaillé.

4. Consultations IPSAS

Conformément à sa mission, le SRS-CSPCP a pris position -au nom des collectivités publiques suisses- sur chacune des propositions que le Comité IPSAS a mises en consultation en 2012. Les propositions mis en consultation ont été les suivantes :

- Exposure Draft 46: *Reporting on de Long-Term Sustainability of a Public Sector Entity's Finance*. La prise de position du SRS-CSPCP a été envoyée au Comité IPSAS en février 2012 (cf. annexe).
- Consultation Paper: *Reporting Service Performance Information* La prise de position a été envoyée au Comité IPSAS en février 2012 (cf. annexe).
- Consultation Paper: *Conceptual Framework for General Purpose Financial Reporting by Public Sector Entities: Presentation in General Purpose Financial Reports*. La prise de position a été envoyée au Comité IPSAS en mai 2012 (cf. annexe).
- Exposure Draft 47: *Financial Statement Discussion and Analysis*. La prise de position a été envoyée au Comité IPSAS en juillet 2012 ; (cf. annexe).
- Consultation Paper: *Public Sector Combinations*. La prise de position a été envoyée au Comité IPSAS en octobre 2012 (cf. annexe).
- Consultation Paper : *Work Program 2013 – 2014*. La prise de position a été envoyée au Comité IPSAS en octobre 2012 (cf. annexe).

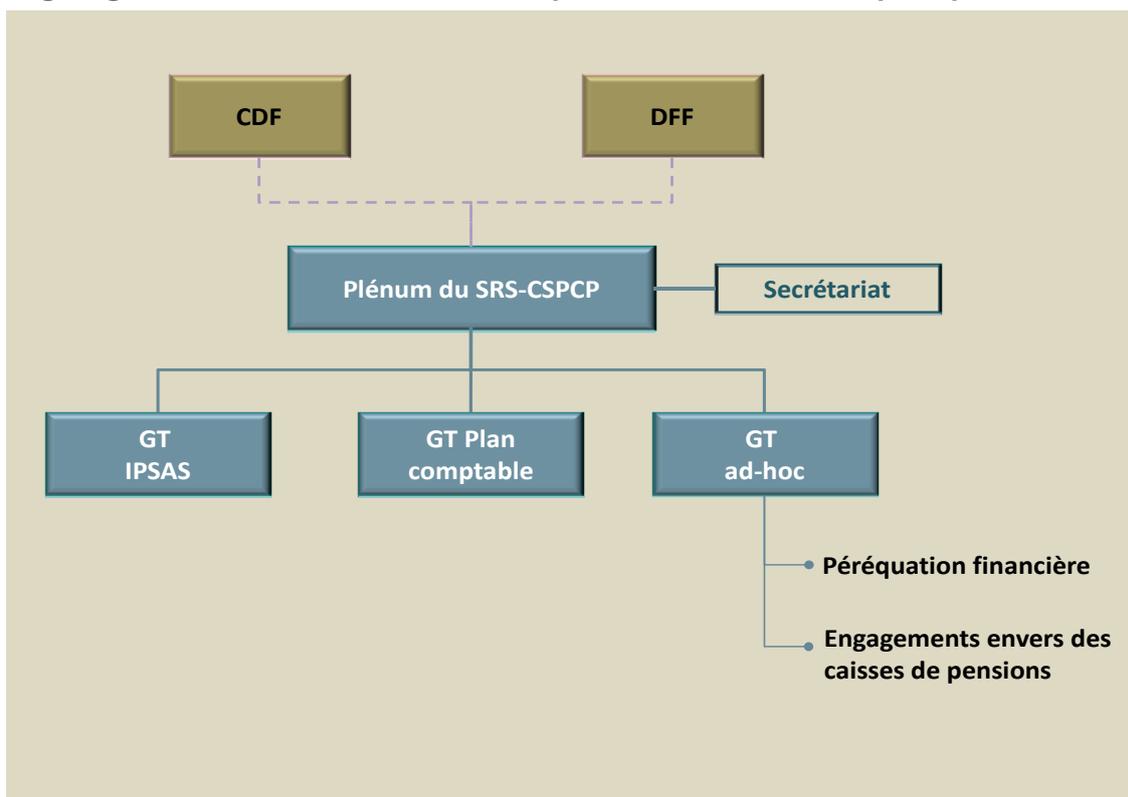
5. Développements dans d'autres secteurs

En 2012 aucun développement particulier, ayant un impact sur le MCH2, n'a été observé dans d'autres secteurs (*e.g.* FER, IFRS, normes internationales du FMI et de l'UE en matière de statistiques financières).

6. Composition et activités du SRS-CSPCP

L'organigramme ci-dessous rappelle que le SRS-CSPCP existe par la volonté de la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF) et du Département des finances (DFF). Il indique également quelle est l'organisation du Conseil, avec un plénum, appuyé par le secrétariat, et quelques groupes de travail (GT). Ces groupes de travail sont soit thématiques et permanents, soit ad hoc et temporaires. En 2012, le groupe de travail 'péréquation financière' et le groupe de travail 'engagement envers des caisses de pension' ont été institué afin de développer une proposition de complément ou de réponse à une FAQ. Parallèlement, le groupe de travail 'instruments financiers' a été dissout après que sa proposition de nouvelle recommandation a été acceptée par le plénum du SRS-CSPCP.

Figure 1
Organigramme du Conseil suisse de présentation des comptes publics



6.1 Plénum

Le Conseil suisse de présentation des comptes publics est composé de 16 délégués. De manière à représenter un large éventail d'intérêts, les délégués proviennent de divers horizons. Les trois niveaux institutionnels – Confédération, cantons et communes – sont représentés en tenant compte des métiers de base et des régions linguistiques. Sont également présents, dans le plénum du Conseil, des membres du monde scientifique et économique.

Aucun changement n'est survenu parmi les membres en 2012. La liste des délégués au 31 décembre 2012 se trouve en annexe.

En 2012 le plénum du SRS-CSPCP s'est réuni à quatre reprises pour traiter une vaste palette de thèmes. En voici l'aperçu, séance par séance :

1^{ère} séance du 16 février 2012

- Exposition Draft 46: *Reporting on de Long-Term Sustainability of a Public Sector Entity's Finance*; **Adoption** de la prise de position du SRS-CSPCP à l'attention du Comité IPSAS.
- Consultation Paper: *Reporting Service Performance Information*; **Adoption** de la prise de position du SRS-CSPCP à l'attention du Comité IPSAS.
- Instruments financiers : Discussion de la proposition de nouvelle recommandation élaborée par le groupe de travail *ad hoc*; **Adoption** de la recommandation N° 21 du manuel.
- Indicateurs financiers : Discussion sur l'adaptation de la recommandation N° 18 du manuel.
- Degré minimal de couverture des capitaux propres : Discussion de l'opportunité de prendre position sur cette question.

- Rapport d’activités 2011 : Prise de connaissance du rapport.
- Départ de Sonja Ziehli et accueil d’Evelyn Munier.

2^{ème} séance du 24 mai 2012

- Présentation de la réforme de la statistique financière.
- Consultation Paper : *Conceptual Framework for General Purpose Financial Reporting by Public Sector Entities: Presentation in General Purpose Financial Reports*; **Adoption** de la prise de position du SRS-CSPCP à l’attention du Comité IPSAS.
- Instruments financiers : **Approbation** de la lettre d’accompagnement à l’attention de la CDF relative à la proposition de nouvelle recommandation 21 (instruments financiers).
- Indicateurs financiers : Discussion sur la structure et le contenu de la recommandation N° 18 et sur le mode de publication de la recommandation modifiée.
- Engagements envers des caisses de pensions : Création d’un groupe de travail ad-hoc pour élaborer un complément à la recommandation N° 09.
- *Private public partnership* (PPP) : Décision d’élaborer une réponse à une FAQ en tenant compte du standard IPSAS 32¹.

3^{ème} séance du 30 août 2012

- Règlement d’organisation : Discussion et **Adoption** d’une version préliminaire d’un nouveau règlement d’organisation pour le SRS-CSPCP.
- Péréquation financière sous MCH2 : Présentation de la problématique par l’office des communes zurichoises. Décision de former un groupe de travail ad-hoc pour élaborer une réponse à une FAQ.
- Indicateurs financiers : Discussion et **Adoption** d’une version révisée de la recommandation N° 18. **Adoption** de la modification de la recommandation N° 20. **Approbation** de la lettre d’accompagnement adressée à la CDF.

4^{ème} séance du 14 novembre 2012

- Présentation des perspectives à long terme des finances publiques en Suisse.
- Plan comptable : **Adoption** des amendements substantiels (amendement de types A et B) proposés par le groupe de travail, ainsi qu’**approbation** de la version actualisée du plan comptable et de la classification fonctionnelle, version 5/2012.
- PPP : Présentation d’une proposition de réponse à une FAQ par deux collaborateurs de la ZHAW Winterthur. Discussion et demande de compléments aux auteurs.
- Engagements envers des caisses de pensions : Présentation des options pour traiter cette problématique (nouvelle recommandation, modification de la Recommandation N° 09, complément à la Recommandation N° 09). Décision d’élaborer un complément.

6.2 Groupes de travail

Groupe de travail « IPSAS »

Le groupe de travail « IPSAS » est un groupe permanent. Il prépare, à l’attention du plénum du Conseil, les propositions de prise de position au sujet des projets mis en consultation par le Comité IPSAS. Mis sur pied dès 2008, il se compose de six membres : Nils Soguel (Président), Andreas Bergmann, Claudia Beier² (ZH), Martin Köhli, Charles Pict et Markus Stöckli. Des experts extérieurs peuvent être invités à participer aux séances. L’administration est assurée par le secrétariat, Evelyn Munier.

¹ Une « Foire aux questions FAQ » est disponible sur le site internet du Conseil. On y trouve des réponses aux questions fréquemment posées (*Frequently Asked Questions*), mais qui ont un caractère trop spécifique ou technique pour en faire un complément aux recommandations du manuel.

² Claudia Beier a remplacé Olivier Fessler dès le mois de décembre 2012.

Groupe de travail « Plan comptable »

Le groupe de travail « Plan comptable » est un groupe permanent. Il traite les demandes relatives au plan comptable et à la classification fonctionnelle. Créé en 2009 et élargi en 2011, il se compose de cinq membres : Christian Meyer (Président), Urs Kundert (GL), Richard Schraner (Commune de Fislisbach), André Schwaller et Markus Stöckli. L'administration est assurée par le secrétariat, Evelyn Munier.

Vingt-deux demandes concernant le plan comptable ont été adressées au groupe de travail en 2012. Dix-neuf d'entre-elles ont trouvé réponse et trois questions restent en suspens. Cinq de ces demandes ont nécessité un aménagement du plan comptable et l'introduction de nouveaux comptes (en particulier pour la comptabilisation de legs et de fondations et pour la clôture des financements spéciaux). Le groupe de travail a répondu à sept demandes concernant la classification fonctionnelle. Ces demandes avaient essentiellement trait aux domaines suivants : travail social scolaire et prise en charge des enfants, protection de la jeunesse, des enfants et des adultes. En outre, le groupe de travail a élaboré des réponses concernant sept demandes du domaine de la comptabilisation ou d'autres thèmes. La liste des nouveaux comptes figure en annexe.

Par ailleurs, le groupe de travail a épaulé l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) dans le travail que ce dernier a réalisé pour adapter son modèle de comptabilité analytique. Le groupe de travail a en particulier vérifié la transition entre le plan comptable du MCH1 et celui du MCH2.

Groupe de travail « Engagements envers des caisses de pensions »

Le groupe de travail « Engagements envers des caisses de pensions » est un groupe *ad-hoc* et donc non permanent. Son objectif est de faire des propositions sur la manière de présenter les répercussions de révision de la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité dans les états financiers des collectivités publiques. Il s'agit d'élaborer un complément à la Recommandation N° 09. Créé en août 2012, ce groupe se compose de cinq membres : Andreas Bühlmann (Co-Président), Hansjörg Kaufmann (Co-Président), Reto Eberle, Christophe Fleury et Martin Köhli.

Groupe de travail « Péréquation financière »

Le groupe de travail « Péréquation financière » est un groupe *ad-hoc* et donc non permanent. Son objectif est de faire des propositions sur la manière de présenter les droits et obligations des collectivités publiques en matière de péréquation intercommunale lorsqu'un décalage temporel intervient entre la période de calcul des flux péréquatifs et la période d'encaissement/décaissement de ces flux. Ces propositions intéressent particulièrement les communes. Il s'agit d'élaborer un projet de réponse à une FAQ. Créé en août 2012, le groupe se compose de quatre membres : Daniel Schaffner (Président), Yvonne Hunkeler, André Schwaller et Fabrice Weber.

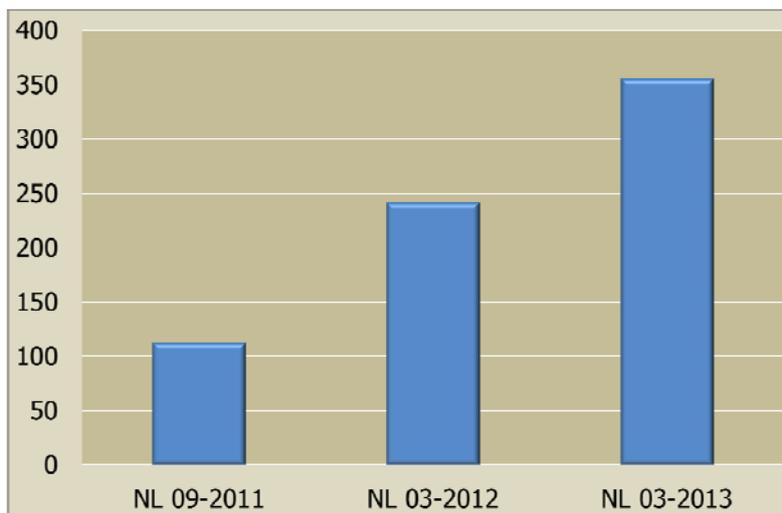
6.3 Présidence et secrétariat

En 2012 la présidence et le secrétariat ont effectué les tâches spécifiques suivantes :

- Organisation, direction et prise des procès-verbaux des différentes séances ;
- Mise en œuvre des décisions du plénum du Conseil ;
- Elaboration et modification des recommandations du MCH2 ;
- Transmission de la position des collectivités suisses au sujet des consultations lancées par le Comité IPSAS ;
- Visite dans les cantons des Grisons et d'Appenzell (AR) pour s'entretenir avec les responsables des finances et des autorités de surveillance des communes des modalités du passage au MCH2 ;
- Représentation du SRS-CSPCP dans le groupe intercantonal de coordination MCH2 de la Conférence des autorités cantonales de surveillance des finances communales ;

- Représentation du SRS-CSPCP lors de divers séminaires et manifestations, en Suisse et à l'étranger.
- Mise à jour et élargissement du site internet (en allemand, en français et partiellement en italien et en anglais) ;
- Envoi d'une Newsletter (en mars, en allemand et en français) ; la figure ci-dessous reflète l'évolution de l'effectif des personnes destinataires de cette publication et cela à partir de la Newsletter de septembre 2011;

Figure 2
Evolution du nombre de destinataires de la Newsletter du Conseil suisse de présentation des comptes publics



6.4 Membres

Les membres se sont beaucoup investis dans les travaux du SRS-CSPCP en 2012, au niveau du plénum et au niveau des groupes de travail. Par ailleurs, chacune et chacun, dans ses diverses activités, a contribué à informer sur le MCH2 et sur les travaux du SRS-CSPCP. Nous nous contentons de mentionner ici quelques activités :

- Andreas Bergmann : Président du Comité IPSAS ; Allocution dans le cadre de la manifestation « Werkstattgespräche – Umsetzung HRM2 », organisée par KPMG.
- Yvonne Hunkeler : Intervention dans le séminaire MCH2 de l'Institut des services financiers de Zoug-IFZ (Haute école de gestion de Lucerne) ; Intervention relative au MCH2 dans le cadre du module « Finances communales » de la Haute école de gestion de Lucerne.
- Hansjörg Kaufmann : Allocution « Développement durable des finances vu d'un canton – état des lieux et défis futurs » dans le cadre du séminaire « Développement durable des finances publiques : les cantons au centre des préoccupations » à la Zürcher Hochschule für angewandte Wissenschaften (ZHAW), à Winterthur.
- Daniel Schaffner : Membre du comité de pilotage du groupe de travail projet MCH2 du canton de Berne.
- Gerhard Schmied : Allocution devant les cadres communaux des Grisons sur le thème « MCH2 dans le Canton des Grisons ; défis pour les communes ».
- André Schwaller : Membre du GFS/Alignment Task Force du Comité IPSAS (Projet pour l'adaptation de la statistique financière et le modèle comptable IPSAS) ; représentant de l'AFF dans les groupes de travail Eurostat « Financial Accounts » et « Quality Management in GFS ».

- Nils Soguel avec Sonja Ziehli : Séminaire pour spécialistes et cadres « MCH2 - La nouvelle présentation des comptes : quels changements pour les cantons et les communes !? », IDHEAP Lausanne.

7. Activités prévues en 2013

Quatre **séances du plénum** du Conseil sont prévues en 2013 : les 7 mars, 6 juin, 10 septembre et 12 décembre.

L'agenda de travail portera sur divers **développements du MCH2** :

- Engagements envers des caisses de pensions (complément à la recommandation N° 09)
- Partenariats public-privé PPP (réponse à une FAQ)
- Péréquation financière (réponse à une FAQ)
- Questions à venir sur diverses modalités concrètes de comptabilisation (FAQ) ;
- Elaboration d'une liste de mots-clés associés au bilan, au compte de résultats et au compte des investissements ;
- Index MCH2 également pour la classification par nature ;
- Modifications/corrections du plan comptable et de la classification fonctionnelle.

A cet agenda s'ajoute la **prise de position sur des consultations du Comité IPSAS**. Trois consultations sont déjà annoncées :

- *Consultation Paper IPSAS's Government Finance Statistics Reporting Guidelines* (délai de réponse jusqu'au 31 mars 2013) ;
- *Exposure Draft 2 Conceptual Framework for GPFR : Elements and Recognition in Financial Statements* (délai jusqu'au 30 avril 2013) ;
- *Exposure Draft 3 Conceptual Framework for GPFR : Measurement of Assets and Liabilities in Financial Statements* (délai jusqu'au 30 avril 2013)

Mentionnons encore que les travaux entrepris pour doter le SRS-CSPCP d'un **règlement d'organisation révisé** devraient aboutir en 2013. Ce règlement clarifiera le rôle des différentes parties prenantes et des différents organes du Conseil.

La **situation relative à l'introduction du MCH2** dans les cantons et les communes sera régulièrement mise à jour sous forme de liste sur le site internet du SRS-CSPCP. Dans cette perspective, les visites dans les cantons vont se poursuivre.

Lausanne, le 4 février 2013